

Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ

Téléphone : 514-3900110

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

Cahier de préparation des délégations Version finale



Congrès de la CLASSE

Samedi le 28 avril et dimanche le 29 avril 2012

9h00

Lieu

Salle 0-A du pavillon de Koninck
1030, avenue des Sciences-Humaines
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Frais de participation

À venir

Association hôte :

AGEEPP-UL

Association Générale des Etudiantes
et Etudiants Prégradués en
Philosophie de l'Université Laval

Hébergement

Centre social du Conseil régional de la FTQ
5000 des Gradins, à Québec

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.4 Adoption du procès verbal du dernier Congrès

2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE

3.0 Bilans

3.1 Comités et Conseils

3.2 Négociations

4.0 Plan d'action

4.1 Négociations

4.2 Grèves

4.3 Actions et manifestations

5.0 Femmes

6.0 ASSÉ

6.1 Membres

6.2 Finances

7.0 Revendications

8.0 Élections

9.0 Avis de motion

10.0 Varia

11.0 Levée

Table des matières

Proposition d'ordre du jour.....	2
Candidature de Pascal Rheault comme porte-parole de la CLASSE.....	4
Manifeste pour des universités à la hauteur de leurs missions.....	5
La CLASSE aux négos.....	7
Précisions sur la négociation.....	12
Propositions.....	15

Candidature de Pascal Rheault comme porte-parole de la CLASSE

Membre de l'AFESH-UQAM

Appui à venir

Camarades et ami-e-s,

La présente communication veut apporter à votre attention ma candidature comme porte-parole de la CLASSE et, conséquemment, membre du comité médias. Il peut sembler étrange, voire complètement aléatoire, de présenter sa candidature à un tel poste à ce moment-ci de la lutte, mais c'est en fait un choix ciblé et issu de certaines réflexions.

Deux raisons me poussent à me présenter à ce poste. La première touche une dimension critique du travail du comité médias, la seconde s'enracine dans un esprit d'entraide et de solidarité.

Premièrement, je crois avoir toujours été très critique du travail et des gestes du comité médias. Pas que ce comité ait été dans le tort sur toute la ligne ; Quand je parle de critique, je parle d'apporter une réflexion au travail qui s'accomplit chaque jour par les membres actuels du comité, et ce dans le plus grand respect de ce qu'être sur le comité médias implique en terme de pression et de surveillance constante des membres, mais aussi de nos opposants et de nos opposantes. Si le comité médias avait une position dans un club de hockey, il serait certainement le gardien ou la gardienne de but, c'est-à-dire celui ou celle qu'on oublie quand tout va bien, mais celui ou celle que l'on blâme quand tout va mal. Trêve de métaphore, j'entends donc me présenter comme porte-parole afin que cette dimension plus critique du travail des porte-parole et du comité médias puisse avoir une présence physique et objective dans l'équipe médias de la CLASSE. Si quelqu'un ou quelqu'une a un manque d'information à combler en terme de ce qui est ou a été critiqué du comité médias, cette personne pourra à tout loisir consulter les motions de blâme déposées par l'AFESH-UQAM, mon association étudiante, au cours des derniers mois.

Pourquoi ne pas simplement me présenter au comité médias, mais pas comme porte-parole? La seconde raison de la présente candidature y répondra, du moins partie.

Deuxièmement, je présente ma candidature comme porte-parole dans l'esprit d'apporter voix à un durcissement des positions de la CLASSE et des associations étudiantes membres de la CLASSE. En effet, la CLASSE a durci sa position par rapport à la désobéissance civile qu'elle endosse pleinement désormais, et plusieurs associations membres ont adopté des positions visant à ne plus tenir de vote de reconduction de grève avant le gel ou la gratuité scolaire. Aussi, dépassant la position de la CLASSE et de ses membres, le conflit qui dure depuis maintenant près de trois mois se durcit, se polarise, tend à briser les barrières corporatistes des corps sociaux pour devenir une lutte populaire. Ce durcissement doit se refléter dans nos discours, dans nos points de presse, etc. Sans dire que Jeanne et Gabriel ne peuvent s'acquitter seul-e-s de cette tâche, je crois être plus que capable de tenir une ligne dure et juste, fermement appuyée sur notre congrès. Cependant, avoir une telle ligne à maintenir au quotidien, et ce devant l'ensemble des médias, ne peut qu'être exténuant et je ne crois pas que de partager ce poids à trois pourrait nuire à qui que ce soit.

J'attends vos questions.

Manifeste pour des universités à la hauteur de leurs missions

Fin janvier 2012, une enseignante-chercheuse de l'Université de Liège remettait sa démission et rendait publiques au sein de l'université les raisons de celle-ci, dénonçant la dégradation des universités européennes et en particulier le productivisme et l'arrivisme ambiants, devenus insoutenables. La publication du texte et ses échos dans la presse et la société belges provoquèrent une vague de soutien inattendue, des dizaines de collègues se reconnaissant dans le diagnostic et désirant y trouver des remèdes. Très vite des universitaires français et espagnols se joignirent au mouvement, confirmant le caractère européen de la tendance dénoncée.

Après divers échanges et réunions de réflexion, un site web fut créé et un manifeste rédigé afin d'entamer un large mouvement d'actions et de débat autour de l'avenir de nos universités.

C'est ce manifeste que nous vous proposons de signer, non comme on signe une simple pétition à destination d'un tiers, mais aussi comme un engagement à résister au processus de délitement et à agir personnellement en vue de retrouver une université à la hauteur de ses missions.

Les universités subventionnées par des fonds publics ont trois missions, l'enseignement, la recherche et le service à la société, qui se caractérisent par leur imbrication et leurs finalités.

Pour les signataires de ce manifeste, ces missions ont pour finalités :

de conserver les savoirs acquis au cours de l'histoire, de produire de nouveaux savoirs et de transmettre les uns et les autres au plus grand nombre avec les controverses dont ils ont été ou sont l'objet ;

de former les étudiants aux méthodologies de recherche et à l'analyse critique des enjeux et effets sociétaux des questions, pratiques et résultats du champ scientifique, à l'exercice d'une pensée dégagée de tout dogme dans la quête du bien commun et à celui d'une activité professionnelle experte et responsable ;

d'alimenter la réflexion des sociétés sur elles-mêmes, en particulier sur leur modèle de développement.

Les modes de gouvernance actuels des universités vont à l'encontre de cette vision de l'institution universitaire.

Ces modes prennent pour maîtres mots efficacité, rentabilité et compétitivité. Le projet proposé aux universités est celui de devenir des instances d'un maximum de production en un minimum de temps, de chercheurs et professionnels adaptés aux exigences du marché, flexibles et concurrentiels – le progrès de l'humanité se mesurant en termes de croissance économique et d'avancées techniques et celui des universités, en termes de « masses critiques ».

Ainsi, et avec des conséquences emboîtées :

Les universités sont soumises à des évaluations et audits internationaux de plus en plus nombreux, qui mesurent leur productivité respective et permettent de les situer dans des rankings.

Sans nier l'intérêt de l'évaluation des pratiques des universités et de leurs effets, on doit constater que les évaluations actuelles opèrent selon des critères étroits, le plus souvent formels et calibrés sur des pratiques standardisées ; que la compétition qu'elles renforcent entre universités entretient une course aux publications dont le nombre peut prévaloir sur l'intérêt intrinsèque ; que leurs procédures sont d'une encombrante bureaucratie et que le message qu'elles véhiculent rappelle en permanence

aux universités que la logique à laquelle elles doivent se rendre est celle du marché et de la normalisation mondiale.

Hors dotation de base des universités, la sélection des recherches éligibles pour un financement est largement déterminée par des appels d'offre et la taille ou la réputation des équipes qui répondent à ces appels.

Cet état des choses met à mal l'identité de la recherche universitaire, en principe curieuse de tout et ouverte à l'innovation dont peuvent aussi être porteurs les petites équipes de chercheurs et les jeunes chercheurs sans réputation assise. Il entraîne à la course au projet bien cadré et bien présenté plutôt qu'à celui qui importerait du point de vue de l'avancée des connaissances.

Quant à l'enseignement, les crédits alloués aux universités dépendent le plus souvent du nombre de leurs étudiants.

Dans le cas d'une enveloppe fermée, ceci conduit à une « chasse aux étudiants » qui fait courir le risque d'une diminution de la qualité des formations offertes et celui de voir disparaître des disciplines importantes mais peu fréquentées.

Les enseignements universitaires sont appelés à spécifier les compétences professionnalisantes qu'ils sont censés développer chez les étudiants.

Si doter les étudiants des compétences nécessaires à leurs futures activités professionnelles est indispensable, la mise en relief de ces compétences expose les enseignements universitaires à privilégier les savoirs utilitaristes et « vendables » aux dépens des sciences fondamentales et des savoirs de portée humaniste, critiques et réflexifs.

Les services de gestion interne et de représentations dus par les personnels universitaires à leur institution se multiplient et prennent le pas sur les services dus à la société.

Les éléments qui viennent d'être évoqués concourent à rendre le travail des personnels universitaires répétitif et de moins en moins innovant, accentuent le stress au travail de nombre d'entre eux - le chercheur et l'enseignant passionnés risquent d'y perdre leurs idéaux.

Les signataires de ce manifeste appellent, pour promouvoir leur vision de l'institution universitaire :

à garantir à la recherche universitaire la liberté d'exploration nécessaire à toute découverte, le droit à l'hésitation et le droit à l'échec ;

à rééquilibrer les parts respectives des savoirs critiques et opérationnels, des compétences générales et professionnalisantes dans les formations offertes par les universités ;

à promouvoir les services à la société ;

à juguler l'inflation bureaucratique, la course contre la montre et autres facteurs de stress qui empêchent les personnels des universités de bien faire leur travail ;

à évaluer les pratiques des universités et leurs effets au regard des finalités de l'institution universitaire et non pas à celui des attentes du marché.

À leurs yeux, rencontrer ces nécessités passe notamment par :

l'affirmation des finalités de l'institution universitaire telles que définies plus haut ;

le refinancement global de l'enseignement supérieur ;

l'utilisation de critères d'attribution des fonds publics qui encouragent la diversité de la recherche et qui protègent la qualité et la pluralité des formations offertes par les universités.

Ils appellent :

les pouvoirs publics et les autorités académiques des universités, à reconnaître aux universités des finalités conformes à leur identité et à leur fonction sociale et à leur donner les moyens de rencontrer ces finalités ;

les personnels des universités, à résister aux mesures et pratiques allant en sens opposé à celui des positions de ce manifeste ; à ouvrir des espaces d'expression et d'analyse approfondie du malaise des universitaires, de ses causes et de ses pistes de solution ; à se mobiliser dans des actions concrètes – à déterminer selon les contextes – pour faire valoir leurs positions et propositions en tout lieu utile ; à soutenir les mouvements et actions hors universités en quête du bien commun.

Signez le manifeste au : <http://www.univendebat.eu/>

La CLASSE aux négos

Par le Comité de négociation de la CLASSE

Dimanche soir, durant le Congrès de la CLASSE nous recevons des nouvelles comme quoi peut-être que la CLASSE aurait une place à la table de négociation avec la FEUQ qui nous laissait deux places sur leur délégations. Le comité reçoit tout de même un appel de la FEUQ l'avisant que les négociations auraient lieu à Québec et qu'advenant le cas que la CLASSE serait invité, il serait dommage d'être exclue pour des raisons géographiques. C'est pourquoi, vers minuit le Comité de négociation de la CLASSE décide de prendre la route vers Québec pour tenter d'avoir une place à nous sur cette table et de trouver une place à la TaCEQ autour de cette même table. Plusieurs tentatives ont été faites pour rejoindre la TaCEQ, nous avons réussi à les rejoindre dans la soirée de dimanche et le lundi matin à Québec nous avons été à une réunion avec la FEUQ, la FECQ et la TaCEQ afin de déterminer qu'est-ce que nous faisons et comment nous allons le faire afin que chaque association aie sa propre délégation.

Lundi matin, le Comité de négociation de la CLASSE est arrivé à Québec. La FEUQ nous avait dit d'arriver à 9h00, finalement nous nous rencontrons vraiment plus tard dans un hôtel assis-e au fond d'un restaurant vide tels des mafioso. Lors de cette rencontre nous avons déterminé que la CÉUQ n'était pas un sujet de discussion, que nous ne parlions pas si le sujet premier n'était pas la question de la hausse des droits de scolarité. Plus tard nous avons la confirmation de la CLASSE était invitée en tant que partie et non seulement comme prenant une place dans la délégation de la FEUQ et la TaCEQ réussie aussi suite à plusieurs demandes de notre part et de leur part à être présente à la table de négociation. Le directeur du cabinet de la ministre Beauchamp, Philippe Canon, n'a pas mentionné de trêve ou de conditions au moment de nous inviter à la table de négociation. Suivant nos multiples mandats exigeant une table de négociation à la ministre avec toutes les associations étudiantes réunies, nous acceptons d'y siéger.

Vers 15h30, Canon nous rappelle pour demander la raison de la conférence de presse de la CLASSE à l'Assemblée nationale. Nous lui avisons que dans les médias, la ministre a demandé une trêve et que

le point de presse est principalement pour signifier que considérant qu'il n'y a aucune action nationale de prévue dans les prochaines 48 heures, la tenue d'une trêve se fait de facto. Canon nous dit que nous sommes invités à la table, il n'y a plus rien à s'inquiéter pour les conditions, les négociations débuteront à 16h. La différence de discours du gouvernement dans les médias et avec nous était fascinante et continuera tout au long des négociations.

Aux alentours de 16h00 nous recevons l'appel qui nous confirme l'endroit et nous devons nous y rendre le plus tôt possible. À la première table nous sommes les quatre de la CLASSE, Paul-Émile Auger et Simon Gosselin de la TaCEQ, Martine Desjardins, Yannick Grégoire, Laurent Gauthier et Mathias Bouliane de la FEUQ et Léo Bureau-Blouin et Philippe Lafrance de la FECQ. De l'autre côté de la salle nous faisons face à cinq personnes, Madelène Rhéaume (MELS), Pierre Pilote (avocat privé), Christiane Piché (sous-ministre du MELS), Line Beauchamp et Clément D'astou (Conseil du Trésor). Ce dernier a clairement beaucoup d'influence, mais il ne nous parle pas directement, il le fait en chuchotant aux autres des remarques à faire. Nous exposons chacune nos revendications, explication de gel dans une perspective de gratuité scolaire (Mme Beauchamp s'inquiétait beaucoup de la question de gratuité scolaire), nous expliquons aussi la question du mal-financement versus le sous-financement (Line Beauchamp ne comprenait pas vraiment ce concept et a demandé des explications) et notre vision de la gouvernance des universités en mentionnant l'autogestion, ce qui a fait légèrement grimacer nos interlocuteurs et interlocutrices. La FEUQ explique sa position en faveur du gel, la FECQ aussi ainsi que la TaCEQ.

La ministre nous informe qu'elle veut terminer ces négociations en 48h et que cela doit commencer maintenant.

La question de la trêve de 48 heures est abordée, nous répondons que nous n'avons pas d'actions prévues avant mercredi, pour eux et elles cela concernait seulement la perturbation économique et des ponts. Nous avisons la ministre que des actions peuvent être organisées par des individus et des associations indépendantes et ils nous répliquent qu'ils comprennent, que pour eux, dans une perspective de négociation entre interlocuteurs de confiance il ne fallait pas que nous organisions des actions, mais qu'il allait de soit que nous ne pouvions «contrôler» le mouvement alors que nous sommes en négociation. Nous n'avons donc pas accepté une trêve, mais comme nous n'avons pas d'actions cela semblait correct, de toute façon ils et elles nous avait déjà accepté autour de la table.

Un huis clos a été demandé pour la durée de cette réunion de négociation qui se joue en plusieurs rondes sur plusieurs journées. Ils et elles nous posent des questions, nous répondons. Line Beauchamp répète sans cesse qu'elle est en mode écoute, elle nous dit qu'elle veut que les négociations soient courtes, d'où le blitz de 48 heures, elle affirme que : « Pour l'instant, la décision gouvernementale ne changera pas ». Finalement, nous ne pouvions qu'être deux délégué-e-s par organisation nationale à la fois autour de la table, nous avons donc procédé par rotation et l'écriture constante des propos tenu à l'intérieur.

Nous faisons un tour de table.

La FECQ dit :

- On veut parler des frais de scolarité
- Ouverte à parler de d'autres choses que des frais, mais que le mouvement est gros et porte sur la question des droits de scolarité.
- Il y a eu mention qu'il ne fallait pas de hausse de frais plus grosse que l'inflation

- Veut réduire la hausse en coupant dans des fonds mal utilisés des universités.

La FEUQ :

- Que les frais afférents sont plus élevés que l'inflation
- Elle parle de transfert de fonds entre les fonds de fonctionnement et les fonds d'immobilisation et internationaux
- Glisse un mot sur la distinction entre la proposition de la ministre et la CÉUQ
- Qu'il faut toujours que le débat soit sur les frais de scolarité.
- Elle refuse les mesures palliatives proposées tel que l'aide financière.
- Parle de geler certains fonds dans les universités
- Parle du transfert de personnel qui prend de l'argent des services aux étudiant-e-s pour le donner à des gens qui vont prendre leur retraite.

La CLASSE

- Retour à 2007
- Taxe sur le capital et paliers d'impôts
- États généraux
- Gestion exempte du privé, autogestion
- Étudiant-e-s internationaux et internationales

TaCEQ

- Contre toutes hausses
- Plus grande autonomie dans la gestion universitaire et de la gouvernance
- l'alternative pour le FSSEP

La FECQ

- Nous aussi on est pour des États généraux!!

Nous avons la confirmation que la question des droits de scolarité sera à l'ordre du jour et ce sera le premier point.

Au retour de la pause, vers 21h00 les discussions commencent, on utilise discussion puisque ce n'est pas encore des propositions, mais seulement une exposition de notre argumentaire respectif autant de la part du gouvernement et des associations nationales. Il faut prendre en compte que nous avons perdus quelques interlocuteurs et interlocutrices, Line Beauchamp est partie et nous sommes en présence Clément Dastou, Pierre Pilote qui agit comme facilitateur et tente d'être sympathique avec nous et Christiane Piché. Le plan de travail nous est présenté. Premier point étant l'augmentation des frais de scolarité et le deuxième est l'instance de régulation des universités.

Sur les frais de scolarité

Le gouvernement nous explique son point de vue, le même argumentaire qu'à l'habitude qui nous est renvoyé. Une explication du pourquoi et du contexte très floue qui nous est présentée comme une fatalité. Nous croyons que nous pouvons vous exempter de cet argumentaire que vous connaissez

déjà amplement. Suite à cet exposé, l'équipe gouvernementale s'adresse à la CLASSE sur la question de 2007. Nous expliquons la raison du retour à 2007 tout en critiquant leur volonté du retour à 1968 comme étant une date arbitraire basée sur un système d'éducation avant l'existence de l'UQ et avant l'existence des frais institutionnels obligatoires. Par la suite, les quatre associations nationales contre attaquent et exposent leur point de vue. Pour vous expliquer la dynamique, la CLASSE met de l'avant l'idéologie, les principes et le politique tandis que la FEUQ bombarde des chiffres et des analyses et projections économiques compilées par Laurent Gauthier (ingénieur de la polytechnique). La FECQ et la TaCEQ prennent une part moins active au débat, mais rajoutent quelques petits éléments ici et là. Encore une fois nous croyons que énumérer tous les arguments ne serait que trop long. Une chose est certaine, c'est qu'il y a présence d'un front étudiant uni et agressif qui ne démord pas de la question du gel et qui tente de démolir l'argumentaire de l'État. Plusieurs questions sont soulevées du coté étudiant, jamais elles ne sont répondues par l'équipe adverse, autant sur pourquoi vous faites cette hausse si les bénéfices sont si peu important pour vous, combien d'argent faut-il avoir pour bien faire fonctionner une université... Durant cette discussion, la FEUQ apporte souvent le thème des frais institutionnels obligatoires (FIO) qui sont une deuxième hausse.

Suite à ce round, nous nous retrouvons toutes les associations nationales ensemble pour discuter du prochain point, la gestion des universités pour tenter de ne pas se piller sur les pieds, surtout pas sur ce sujet qui n'est pas central aux négociations. Nous convenons donc de ne pas parler de la CEUQ et de mettre au clair la distinction entre CÉUQ et gestion universitaire. Nous apportons nos critiques à la CÉUQ et aux autres points que la FEUQ auraient pu vouloir mettre de l'avant et ces sujets ne doivent pas être traités. Nous convenons de remettre ce problème à plus tard, c'est à dire lors d'États généraux sur l'éducation. Cependant, ensemble nous avons ciblés les enjeux communs suivants: le malfinancement, la compétition entre les universités au national et à l'international, la composition des conseils d'administration et le transfert de fonds vers l'immobilier et la gestion plutôt que l'enseignement et la recherche.

Nous retournons donc à la table, il est environ 23h00. Le sujet est lancé. La CÉUQ est nommée sans surprise puisque la partie adverse parle toujours de cela. La FEUQ affirme que cette commission vise des objectifs académiques et de concertation, et non la question de la reddition de comptes. La FEUQ dit tout de même que la CÉUQ vise à enlever du pouvoir à la CRÉPUQ et éviter que l'évaluation de programmes soit fait par des gens du privé, le rôle du vérificateur général et assurer une transparence. Les associations parlent chacune de leurs positions sur la gestion universitaire, de ce qu'elles ne veulent pas, de ce qu'elles veulent et l'heure arrive où le building ferme. La discussion est donc terminée, mais reprendra dès le lendemain matin. La FEUQ présente trois propositions :

- 1- La problématique du transfert entre les fonds dans le budget des universités
- 2- La course aux effectifs
- 3- Le gel et plafonnement des dépenses de certains fonds dans les budgets universitaires

Le discussions recommencent, pour ce qui concerne la CLASSE, nous avons parlé de la composition des Conseil d'Administration, qu'il doit y avoir une forte majorité d'acteurs internes sur les conseils d'administration. Nous poussons pour qu'il n'y ait peu de membres du secteur privé favorisant davantage les acteurs sociaux et de milieux proches des objectifs universitaires. Nous avons retouché au mal financement entre autre des fonds d'immobilisation, des fonds internationaux ainsi que des Frais Institutionnels Obligatoire (FIO).

Une nouvelle pause est décidée, au retour de celle-ci l'équipe adverse tente de répondre aux questions de la veille. En fait ils et elles ne répondent pas vraiment aux questions de la veille, elles et

ils jouent sur des chiffres, la FEUQ aussi. Toutes les associations confrontent des études venant de divers groupes. On aborde le problème de l'endettement, à la conjoncture du chômage et d'une possible récession à venir qui toucherait les étudiant-e-s et les jeunes. Le gouvernement revient sur la question des FIO et les défend. Encore une pause, toujours des pauses au moment où le gouvernement voit qu'il est face à un mur.

Jusqu'à présent c'est comme une partie de volley-ball de chiffre entre coupée de pauses toujours plus longues que prévue puisque tout le monde veut faire attendre tout le monde. Le gouvernement fait le service. La partie étudiante joue d'équipe, fait des passes, et compte des points avec parfois des smash percutants. Le problème est que le gouvernement affirme jouer à un autre jeu, avec d'autres règles et donc, ne reconnaît pas nos points.

La pause est finie, nous sommes de retour à la table et une proposition nous vient. Elle est en deux temps, premièrement une bonification de l'aide financière aux études totalisant un investissement de 40M\$. Il y a une augmentation des bourses, le passage du seuil de revenu familial pour l'accessibilité aux bourses de 35 000\$ à 45 000\$ d'ici 2016-2017 qui serait financée par une baisse des crédits d'impôt sur les frais scolaire. Deuxièmement, il y aurait une mise sur pied d'un conseil provisoire des universités pour une meilleure coordination du réseau universitaire, l'exploration de comment appliquer l'assurance-qualité, le développement d'une meilleure transparence/reddition de compte, l'implantation de mécanisme pour une utilisation optimale de la philanthropie et des fonds publics, une amélioration de la gouvernance qui viserait l'efficacité et une meilleure accessibilité. Ce conseil pourrait par la suite faire une recommandation à la ministre pour faire un projet de loi pour un conseil permanent.

Cette offre a été refusée unanimement par les étudiant-es et ce, sans débat. Nous sommes ici pour parler de frais de scolarité, nous prenons cette offre comme une insulte. La CLASSE affirme que ce type d'offre est la meilleure façon de reconduire la grève et d'avoir plus de campus qui nous joignent. Les étudiant-e-s demandent une pause. Au retour de la pause nous continuons les discussions. Le gouvernement nous dit qu'il n'arrive pas à la même conclusion que nous sur la question du mal-financement, qui pour lui n'existe pas.

Le gouvernement affirme que la ministre était ouverte à la discussion sur l'aide financière aux études et la gestion universitaire, mais le comité de négociation gouvernemental prend acte que pour les étudiant-e-s seule une offre sur les frais de scolarité permettra de résoudre le conflit actuel (il n'a pas mentionné le gel). Le gouvernement nous dit aussi que ceci n'était pas une offre finale.

Encore une pause. Ils et elles veulent nous faire une présentation, il est environ 22h30. La présentation se révèle être un exposé par deux employés du ministère des finances sur le Plan de Financement des universités du budget 2011-2012, le fondement de la hausse des frais de scolarité. Lors de l'exposé, les employés nous ont spécifié que le chiffre à atteindre de 850 millions de dollars était un choix politique, non pas basé sur les besoins académiques et réels des universités (parce qu'ils ne les connaissent pas encore et vont les établir plus tard), mais sur des objectifs de croissance économique de 3,5%, la comparaison avec les universités canadiennes et la volonté de fournir un financement équilibré basé sur une contribution étudiante. En bref, la hausse des frais de scolarité est un choix politique que l'on va expliquer plus tard.

La FEUQ et la CLASSE se sont donné à cœur joie dans une suite de questions aux représentants du ministère des finances qui semblaient déconcertés d'être questionnés sur leurs

chiffres. À tour de rôle, nous quitions la salle pour démontrer le peu d'importance que nous accordions à la présentation. Pierre Pilote a pris à part Martine Desjardins pour lui faire part de son mécontentement face à notre attitude agressive et du fait que les négociations n'avançaient pas. Martine est revenue dans la salle et nous avons convenu de demander au gouvernement s'il avait un mandat pour négocier les frais. Pas de mandat, pas de négociation.

Il nous a affirmé ne pas avoir le mandat de négocier les frais, nous avons donc rompu les négociations jusqu'au lendemain pour qu'il aille rencontrer et demander les mandats suffisants pour qu'il y aie un véritable dialogue.

Précisions sur la négociation

Par le Conseil exécutif

Aujourd'hui, nous assistons à un revirement significatif de la stratégie du gouvernement en ce qui concerne la place de la CLASSE dans un éventuel processus de sortie de conflit. Comme vous le savez, l'attitude de dénonciation du gouvernement à notre égard est grave et dure depuis maintenant plusieurs semaines, et ce, malgré que la CLASSE se soit imposée d'elle-même en tant qu'actrice de premier plan dans la mobilisation, le discours et l'espace public ainsi que dans la structuration du plan d'action de la présente campagne historique de grève générale.

Or, nous faisons aujourd'hui face à un gouvernement qui se rend à l'évidence en acceptant d'inclure le pôle le plus combatif du mouvement actuel dans l'élaboration d'un plan global de sortie de crise. Nous devons voir cette étape comme une percée historique pour la CLASSE, mais plus particulièrement pour l'ASSÉ, qui rappelons nous le, avait subi le même traitement en 2005, avec la CASSÉÉ, mais qui avait subi une exclusion catégorique du processus de négociations. Pour la première fois depuis plusieurs années, les voix des milliers d'étudiantes et d'étudiants qui mènent la lutte actuelle de manière combative pourront se faire entendre et devront être prises en compte dans les négociations.

Au moment d'écrire ces lignes, le Comité de négociations de la CLASSE est actuellement en rencontre de négociations intensives avec les représentantes et représentants du gouvernement. Pour l'instant nous ne sommes pas au courant de ce qui est en jeu autour de la table des négociations puisque nos interlocuteurs principaux imposent un huis clos pour toute la durée de l'actuelle rencontre qui s'étalera sur une période de 48 heures dans la ville de Québec. En ce sens, nous avons été avisés par le Comité de négociations de vous transmettre leur plan pour la communication de l'information dans les plus brefs délais en vue d'assurer la prise de position et les débats dans les assemblées générales des associations étudiantes locales.

À ce compte, le Comité de négociations entend produire un bilan détaillé de l'ensemble de la rencontre immédiatement après être sorti de cette première rencontre de négociations. L'ensemble des détails des délibérations et des débats ayant eu lieu autour de la table seront expliqués et détaillés. La réponse et les propositions du gouvernement se feront donc entendre à la fin de cette période de négociations. Nous tenons à vous tenir au courant de l'évolution des rencontres et discussions en cours, mais nous ne détenons aucune information relative aux débats actuellement en cours avec,

voire, contre, le gouvernement. Dès que nous obtiendrons de l'information sur la rencontre ainsi que ses conclusions, nous procéderons à une tournée d'appels de l'ensemble des associations membres, afin d'aider le Comité de négociations, en plus d'assurer la transmission de toute l'information que nous détiendrons sur les canaux officiels de la CLASSE, conformément au mandat adopté précédemment en réunion du Conseil de Coordination de la CLASSE.

Pour l'instant, il est possible de constater un renversement complet dans le discours de la Ministre de l'Éducation. Ce dont il est actuellement question, c'est de l'accessibilité aux études, mais que l'on doit comprendre dans un cadre très large. Les propos tenus par la Ministre lors du point de presse de cet après-midi confirment une ouverture certaine sur l'enjeu de la hausse des frais de scolarité, que nous comprenons comme directement compromettante pour l'accessibilité aux études post-secondaires depuis le début de notre campagne annuelle. Ce changement de cap est certes encourageant, mais nous devons attendre d'avoir de l'information sûre avant d'en faire la diffusion et pour le moment, nous ne détenons pas d'information sur la structuration de la rencontre de négociations actuelle.

Sur une note un peu plus sombre, il est important de considérer un élément structurant du discours gouvernemental d'aujourd'hui dans l'espace public. Il s'agit de la condition nouvelle de l'instauration d'une trêve en ce qui concerne les actions de perturbation économiques et sociales. À ce propos, le Conseil exécutif juge qu'il est absolument nécessaire de comprendre cette nouvelle condition incertaine à sa juste valeur, c'est à dire, une tentative de plus de blâmer la CLASSE et nos positions sur la désobéissance civile et l'action directe. En aucun cas, le Conseil exécutif n'a voulu entrer dans le jeu rhétorique du gouvernement en ce qui concerne une possible ou impossible trêve. Puisque nous ne détenons aucun mandat à ce sujet et que nous jugeons, conformément à l'ensemble des positions adoptées par la CLASSE à ce jour, qu'il est nécessaire d'instaurer et de maintenir un rapport de force suffisant face à notre protagoniste, nous avons refusé de faire un appel à une trêve. Le gouvernement sait qu'afin d'adopter une telle position à la CLASSE il nous faut le temps suffisant pour en traiter de façon démocratique, et cette demande supplémentaire ne fait que rajouter du poids dans la balance de l'arrogance gouvernementale à notre égard. Dans les médias aujourd'hui la question a énormément circulé, mais en aucun cas, la CLASSE n'a soutenu la légitimité d'une telle condition. D'autre part, la CLASSE ne peut, en aucun cas, commander des comportements de ses membres qui pourraient par ailleurs légitimement se sentir lésés par la nouvelle avancée de l'arrogance du gouvernement. Il est certainement impossible pour quelque instance de la CLASSE d'assurer l'effectivité d'une trêve, peu importe sa durée. Il ne revient pas à la CLASSE de dicter les comportements à suivre pour des personnes qui désirent lutter au sein comme en marge de notre organisation et sur qui elle n'a aucun contrôle. En aucun cas, nous ne cesserons de lutter et de défendre la légitimité de nos moyens d'action.

En ce qui concerne la manifestation initialement appelée pour le 24 avril, le Conseil exécutif s'est réuni ce matin, avant même d'avoir connaissance du fameux concept de trêve, et a décidé de reporter l'évènement au lendemain. De l'avis du Conseil exécutif, nous devons absolument préparer une réponse à une éventuelle proposition insatisfaisante qui pourrait être issue du processus de négociations. Une manifestation pourrait symboliquement être une excellente réponse politique à une impasse au niveau des négociations afin de réaffirmer notre volonté d'obtenir gain de cause. Cette manifestation sera sans doute une plus grande réussite si elle se tient à ce moment que la veille. Hier soir, il n'y avait qu'à peine 650 inscriptions et aucun bus de prévu en provenance de l'extérieur de Montréal. Le plan initial de manifestations à Québec, Sherbrooke et Montréal s'est avéré très difficile à concrétiser et nous a mené face à une manifestation nationale avec une participation incertaine. Avec les appels à la participation à cette manifestation faites aujourd'hui, nous avons cru

lancer un message clair, c'est-à-dire, peu importe qu'il y ait négociation ou pas, la lutte continue jusqu'aux débats tenus dans les assemblées générales, pour l'adoption d'une position de Congrès sur la question, non pas l'inverse. Nous avons bon espoir de faire de cette manifestation un événement central dans la mobilisation pour la semaine à venir en plus de laisser planer le fait que notre grève se poursuivra tant que les membres ne décideront pas démocratiquement d'y mettre un terme.

Pour le moment, nous pouvons nous satisfaire d'une chose certaine, l'efficacité de nos moyens d'action et leur utilité, sans quoi le gouvernement ne nous demanderait en aucun cas de tenter d'imposer une trêve à la va-vite. C'est donc avec fierté que nous poursuivons actuellement la lutte, en marquant un point certain, en allant plus haut et plus loin que notre organisation est parvenu dans l'histoire récente de la franche combative du mouvement étudiant.

Ensemble, nous pourrons bientôt dire que nous avons bloqué la hausse.

Propositions

3.0 Bilans

3.1 Comité et Conseil

1. Le Conseil exécutif propose de faire une présentation de 5 minutes de l'état de la situation au national suivie d'une présentation de 10 minutes de son bilan suivie d'une période de questions et réponses de 10 minutes.

3.2 Négociations

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 30 minutes du bilan des négociations suivie d'une période de question de question de 30 minutes.

4.0 Plan d'action

4.1 Négociations

1. L'ADÉPUM propose que la CLASSE dénonce l'ajout ad hoc de conditions pour participer à la table de négociations;

Que la CLASSE refuse la tenue d'une trêve d'une durée déterminée ou indéterminée, à moins que la ministre ne s'engage formellement à faire tomber toutes les charges judiciaires liées à la grève et qui pèsent sur les étudiants, à faire lever toutes les injonctions dans les établissements collégiaux et universitaires, à condamner formellement la brutalité policière et les excès de tous ordres et à retirer la hausse des frais de scolarité.

2. *Considérant le point de presse de la ministre Beauchamp tenu à 14h05 le 25 avril 2012.*

Considérant que la trêve a été brisée par les demandes d'injonction;

Considérant la non-dénonciation par la ministre de la violence policière, institutionnelle et judiciaire;

L'AÉDDHUM propose que la CLASSE exige la démission immédiate de la ministre, Line Beauchamp, qui vient de l'expulser de la table de négociations;

Que la CLASSE dénonce le mépris du gouvernement libéral, notamment dans la multiplication des excuses et des mensonges visant à retarder le processus de négociations et dans son refus de condamner la violence policière et la judiciarisation du mouvement de grève.

3. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE considère comme indissociables le gel au niveau de 2007 et la tenue d'états généraux sur la gratuité scolaire.

4. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE refuse la trêve proposée par la ministre;

Que la CLASSE refuse tout retour en classe pendant la durée des négociations;

Que la CLASSE invite les étudiants et étudiantes à intensifier leur mobilisation;

Que la CLASSE encourage les étudiantes et étudiants en grève à le demeurer et invite les étudiants et étudiantes qui ne sont pas en grève à prendre des mandats dans le but de conserver et d'intensifier la pression sur le gouvernement;

Que la CLASSE rappelle que les étudiantes et étudiants sont en grève dans l'objectif de bloquer la hausse et qu'ils sont déterminés à rester dans la rue jusqu'à ce que le gouvernement recule sur cette question

5. Considérant l'arrogance du gouvernement actuel et le climat qu'il entretient pour éviter de négocier de la hausse des frais de scolarité,

L'ACSSUM propose que la CLASSE exige comme condition minimale de participation à la table de négociations, que l'enjeu principal de celle-ci soit la hausse des frais de scolarité. Dans le cas contraire, que la CLASSE exige la démission immédiate de la ministre Beauchamp en raison de son inaptitude à assumer ses responsabilités en tant que représentante du gouvernement.

Que la CLASSE communique cette position et invite les autres organisations étudiantes (FECQ, FEUQ, TaCEQ) à adopter la même position.

6. Considérant :

- que sur la question de la hausse des frais de scolarité, le mouvement étudiant tente de se faire entendre du gouvernement depuis plus de deux ans et ce, de diverses façons;

- que la soi-disant « négociation » du 6 décembre 2010 lors de la Rencontre des partenaires en éducation, où les conclusions étaient écrites avant que ne soient entamées les discussions, et la politique de la sourde oreille préconisée par le gouvernement libéral qui s'en est suivi ont directement mené à la grève générale illimitée;

- qu'en se prétendant ouverte à discuter d'éventuels « réaménagements » au programme de prêts et bourses avec les étudiants-es à condition qu'ils renoncent au gel et à la gratuité, la ministre Beauchamp utilise consciemment une tactique visant à discréditer le mouvement étudiant et attaquer sa légitimité, et à déplacer le débat pour occulter le véritable enjeu, c'est-à-dire le financement et la gestion des établissements d'études postsecondaires et la place que nous voulons leur octroyer dans notre société;

- que l'Office québécois de la langue française reconnaît l'utilisation du mot « grève politique » comme une « grève dont l'objet est d'amener le gouvernement à modifier sa politique ou son attitude sur un point donné » et que l'insistance de la ministre à parler de « boycott », c'est-à-dire de refus collectif de participer à une action publique pour l'empêcher de réussir, vise à faire croire que l'action du mouvement étudiant se dirige contre lui-même alors que ce sont les politiques du gouvernement qui sont visées;

- que la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants stipule que: « L'établissement d'enseignement doit reconnaître l'association ou le regroupement d'associations d'élèves ou d'étudiants accrédité comme le représentant, selon le cas, de tous les élèves ou étudiants ou de toutes les associations d'élèves ou d'étudiants d'un groupe visé à l'article 2.1 ou de l'établissement. » (Section V, article 28);

- que les demandes d'injonction et le retour forcé en classe qu'encourage la ministre Beauchamp contreviennent au principe démocratique et légal qui fonde notre société, en plus de poser un risque à la sécurité publique;

- que la ministre Beauchamp utilise comme prétexte pour ne pas reconnaître la légitimité des revendications étudiantes le fait que « 35% des étudiants sont en grève » alors que son gouvernement a été élu par moins de 50% de la population, et avoue donc ainsi qu'elle considère illégitime sa propre position;

- que la ministre Beauchamp refuse toujours d'ouvrir une véritable discussion avec toutes les associations nationales étudiantes, et ce, malgré qu'elle reconnaisse, dans une entrevue publiée par Le Devoir du 24 mars, qu'il n'était « pas question d'annuler la session » et que « personne n'a intérêt à ce que ça se poursuive, tant du point de vue de l'étudiant, du gouvernement que de celui de la société »;

- que cette attitude de fermeture de la ministre Beauchamp, cause de nombreux impacts néfastes non seulement sur l'éducation, mais sur les finances publiques québécoises et sur la société en général, en exemple les points suivants : facture élevée pour les établissements d'enseignement

manque de disponibilité du personnel enseignant après la date prévue du début des vacances

impact économique dans certaines industries, comme celles du tourisme et du commerce au détail, qui comptent sur la main d'œuvre étudiante pendant la saison estivale

impact sur nos infrastructures publiques, comme le transport en commun

impact des manifestations sur les budgets municipaux

- que Mme Beauchamp n'aura somme toute été présente qu'une seule heure sur les quarante qu'auront duré les négociations, ce qui expose la vacuité de la rhétorique exprimée par les bouches conjointes de madame la ministre et du premier ministre Charest, véhiculée par les médias lorsqu'il se sont dit prêt-e à discuter;

L'AFÉA-UQAM propose que la CLASSE exige la démission immédiate de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, en raison du manque de jugement de cette dernière, de sa mauvaise foi, de son attitude qui constitue un outrage au principe de démocratie et de la dilapidation des fonds publics à laquelle elle consent par son immobilisme et sa fermeture;

Que la CLASSE reconnaisse toutefois que cette ministre incapable sera remplacée par une nouvelle tête toute aussi incapable d'agir face à la crise politique actuelle;

Que la CLASSE invite l'ensemble du mouvement à adopter cette revendication.

7. Considérant que la dérive néolibérale est un bon sujet de discussion.

Considérant que Line Beauchamp a exclu elle-même le mouvement étudiant de sa table de négociation.

Considérant la mauvaise foi du gouvernement.

Considérant l'incapacité du gouvernement d'assurer ses fonctions.

Attendu que Line Beauchamp n'est pas une interlocutrice crédible.

L'AFESH-UQAM propose que la CLASSE ouvre elle-même une table de négociation.

Qu'elle y invite la FECQ, la FEUQ et la TaCEQ.

Qu'elle y invite le gouvernement à condition que celui-ci dénonce son propre recours à la violence, dont la violence policière et à l'intimidation, qu'il s'excuse et qu'il se dote d'un mandat ministériel pour discuter de la hausse des frais de scolarité.

Que la rencontre ne se fasse pas à huis-clos.

Que les perturbations économiques et sociales se poursuivent pour la durée de cette table, autrement dit sans trêve.

Que la ministre revienne sur son appel à franchir les lignes de piquetage et qu'elle n'appelle plus les administrations d'établissements scolaires à forcer la reprise des cours.

Qu'en cas de refus, la CLASSE demande la démission de Line Beauchamp.

Que la CLASSE exige de la ministre qu'elle réponde dans un délai de 48h après l'annonce publique de la proposition de table de négociations après quoi l'offre ne tiendrait plus.

Que la CLASSE organise une conférence de presse afin de présenter un plan de sortie de crise combinant nos propositions sur le malfinancement et les alternatives fiscales.

Que ce plan de sortie de crise comporte divers scénarios :

- 1) L'obtention de la gratuité scolaire échelonnée sur 5 ans
- 2) Le gel au retour aux frais de 2007
- 3) Le gel dès l'automne 2012

Que tout plan de sortie de crise inclut la mise sur pied d'états généraux sur l'avenir de l'éducation au Québec à l'automne 2012, ou au plus tard à l'hiver 2013.

Que les autres organisations étudiantes nationales soient invitées à y participer.

4.2 Grèves

1. *Considérant l'ampleur historique du mouvement de grève étudiante et considérant également l'entêtement tout aussi historique de la classe politique dirigeante à ne pas reconnaître la légitimité des revendications étudiantes;*
Considérant que le mouvement de grève étudiant aspire dans sa lutte à une transformation sociale radicale et porteuse d'un projet de société et qu'en cela il dépasse ses simples intérêts corporatistes;
Considérant que la hausse des frais de scolarité ne représente qu'un aspect d'un ensemble beaucoup plus large de mesures d'austérités visant à privatiser un nombre croissant de sphères sociales et rappelant en ce sens les phénomènes s'y rattachant tel que la taxe santé, la hausse des tarifs d'électricité ou encore la hausse des coûts du logement;
Soulignant également le climat antisyndical porté par l'acharnement et la médiocrité de nombreux politiciens et éditorialistes et qui se manifeste par la généralisation du lock-out, la restriction du droit de grève et l'appui tacite donné aux nouveaux briseurs de grève;
Considérant l'urgence d'augmenter le rapport de force du mouvement de grève face au gouvernement et notant la possibilité sous-jacente au mouvement de grève étudiant d'agir comme catalyseur des luttes sociales;

L'AÉDDHUM propose que la CLASSE appelle à une grève sociale les 1er et 15 mai prochains. Que ces journées soient des journées de grève sociale générale et de perturbation économique;
Que ces journées s'organisent dans l'urgence de faire escalader le rapport de force face au gouvernement et qu'en ce sens la CLASSE fasse immédiatement les démarches nécessaires auprès de divers syndicats nationaux, régionaux et groupes communautaires;
Que la CLASSE fasse la promotion de ces journées de grève sociale auprès du grand public par les moyens mis à sa disposition;
Que la CLASSE vulgarise et explique le concept de grève sociale à ses membres et lors de ses appels au public en général;
Que les journées de grève sociale se fassent en solidarité avec les grévistes d'AVEOS, de Rio Tinto et des autres mouvements sociaux ou syndicaux actifs présentement;
Que la CLASSE lance un appel à ses associations membres pour qu'elles prennent elles-mêmes contact avec les syndicats et groupes communautaires de leurs régions.

7.0 Revendications

1. *Considérant l'importance de la solidarité internationale;*
Considérant que la CLASSE s'oppose à la marchandisation de l'éducation;
L'AÉDDHUM propose que la CLASSE appuie le «Manifeste pour des universités à la hauteur de leurs missions».
Que la CLASSE invite ses membres à faire de même.
(Manifeste disponible dans le présent cahier de Congrès)

Autres propositions

1. L'AÉCÉCUM propose que les frais de participation de l'AÉCÉCUM aux congrès ou aux instances nationales de la CLASSE soient prises en charge par la CLASSE en puisant dans le fonds d'entraide jusqu'à concurrence de 300\$.